MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ACADÉMIE DE VERSAILLES

Rentrée 2018/2019

*DOCUMENTS D'INSCRIPTION**
PREMIÈRE STMG
A RAPPORTER REMPLIS
LE JOUR DE L'INSCRIPTION AU LYCÉE

LE 28/06/2018 OU 29/06/2018

9H00-12H30/13H30-17H00

Ne pas détacher les feuilles

***valable uniquement pour les élèves affectés au lycée Paul Langevin par AFFELNET**

LYCEE PAUL LANGEVIN – 2, rue Maurice Payret Dortail – 92150 SURESNES
Téléphone : 01.47.72.20.13 – Télécopie : 01.40.99.05.33
Mail : ce.0920147k@ac-versailles.fr

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ACADÉMIE DE VERSAILLES

Lycée Paul Langevin

FICHE D'INSCRIPTION EN PREMIÈRE STMG

Rentrée 2018

Scolarité en 2017-2018	Scolarité en 2018-2019
Classe suivie :	
LV1 : ❑ Anglais ❑ Allemand **LV2 :** ❑ Anglais ❑ Allemand ❑ Espagnol ❑ Autres (CNED,…) : …….. **LV3 :** ❑ Japonais ❑ Autres (CNED,…) : ……..	**LV1 :** ❑ Anglais ❑ Allemand **LV2 :** ❑ Anglais ❑ Allemand ❑ Espagnol ❑ Autres (CNED,…) : …….. **LV3 :** ❑ Autres (CNED,…) : ……..
Enseignements d'explorations : 1 - …… 2 - …… 3 - ……	
Option facultative : ❑ Arts plastiques ❑ Japonais LV3 ❑ Latin	**Option facultative :** ❑ Arts plastiques (si compatible avec l'emploi du temps)
Section euro : ❑ Oui ❑ Non **Langue :** ❑ Anglais ❑ Allemand	

⚠ Pour les langues, si CNED, le formulaire d'inscription est à remettre au secrétariat des élèves **dès la rentrée de septembre.**

Toute inscription à une option facultative vaut engagement pour le cycle Première-Terminale

Dépôt de signatures		
Légal 1 : **Date**	**Légal 2 * :** **Date**	**Elève :** **Date**

TOUTE FICHE NON RENDUE OU RENDUE EN RETARD COMPROMET LA REINSCRIPTION

Les informations recueillies par le Lycée Paul Langevin font l'objet d'un traitement informatique destiné au système d'information dénommé *ARENA* et aux logiciels de gestion pédagogiques *Index-éducation*. Ces systèmes permettent d'assurer la gestion administrative et pédagogique des élèves, d'établir des statistiques par le Ministère de l'Education Nationale. Les maires des communes de résidences des élèves, les conseillers d'information et d'orientation, les agents habilités des collectivités locales, organismes de sécurité sociale, les caisses d'allocations familiales sont également destinataires d'information nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Chaque parent peut avoir accès aux informations pédagogiques concernant son enfant sur Pronote.*net* pour lesquels ils recevront un identifiant et un mot de passe.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : *Mme le Proviseur – Lycée Paul Langevin – 2, rue Payret-Dortail – 92150 Suresnes.*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ACADÉMIE DE VERSAILLES

Lycée Paul Langevin

AUTORISATION SUR LA LIBRE UTILISATION DE L'IMAGE

Dans un objectif pédagogique, nous pouvons être amenés à faire des photos ou des vidéos de votre enfant. Ces documents pourront être utilisés pour des expositions au sein du lycée ou sur notre site internet de présentation de l'établissement.

Le projet pédagogique peut prendre la forme par exemple d'expositions suite à un voyage ou une sortie, d'activités coordonnées par le Conseil de vie lycéenne, comme les concerts, le bal des terminales, le carnaval ou encore des activités dans le cadre de l'Association sportive ou du Foyer socio-culturel et des clubs… Il peut également s'agir d'un projet d'élèves piloté par un professeur, y compris dans le cadre d'un examen, comme la réalisation de blog…

Je, soussigné ……..

représentant légal de l'élève …….

inscrit en classe de ……,

autorise à des fins pédagogiques la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle mon enfant apparaît, ceci sur différents supports (écrit, audio-visuel, électronique) et sans limitation de durée.

EN CAS DE REFUS INDIQUER LE NOM DE L'ÉLÈVE ET BARRER LA FEUILLE.

Fait à ……., le …….

Signature :

LYCEE PAUL LANGEVIN – 2, rue Maurice Payret Dortail – 92150 SURESNES
Téléphone : 01.47.72.20.13 – Télécopie : 01.40.99.05.33
Mail : ce.0920147k@ac-versailles.fr

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Document à faire signer dès la rentrée en grande section par les familles ou lors de toute ouverture de dossier
à scanner dans Esculape avant de le rendre aux signataires

Dossier médical numérique ESCULAPE
Accès et transmissions des données

L'application Esculape permet au médecin de l'éducation nationale de saisir, dans un dossier numérique protégé, les éléments recueillis lors des visites médicales de votre enfant en milieu scolaire, comme cela avait lieu auparavant dans le dossier papier, pour organiser un suivi efficace de sa santé et favoriser son bien-être et sa réussite scolaire.

Sous la responsabilité du médecin, les informations qui y figurent sont strictement confidentielles.

Les informations recueillies concernent notamment les vaccinations, l'examen staturo-pondéral avec calcul de l'IMC, le bilan sensoriel : vue et audition, l'examen clinique, le bilan du langage, le bilan du développement de l'enfant, ou tout autre élément utile concernant sa santé.

Les conclusions de ces bilans médicaux incluant, le cas échéant, des recommandations, des conseils ou des demandes d'investigations complémentaires ainsi que, si besoin, la remise d'un courrier à l'attention du médecin traitant, vous seront transmises. Le médecin veille également au respect de la confidentialité de cette transmission.

Une fois anonymisées, les données de santé peuvent être utilisées à des fins d'études épidémiologiques.

Conformément à la loi, ce dossier est conservé, actuellement jusqu'aux 28 ans révolus des personnes, dans des conditions hautement sécurisées.

Cette application informatique du ministère de l'éducation nationale a reçu en date du 16 octobre 2017 l'accord de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sous le numéro de déclaration 1980013 v 1.
Les droits d'accès et de rectification des données par l'élève, ses parents ou ses responsables légaux à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi du 6 janvier 1978, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du médecin de l'éducation nationale ou de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale.

Vous pouvez accéder à toutes les informations directement ou par l'intermédiaire d'un médecin que vous désignez sur demande écrite auprès du médecin conseiller technique départemental et en obtenir communication comme prévu dans la **loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.** Sous réserve de l'opposition prévue à l'article L. 1111-5, dans le cas d'une personne mineure, le droit d'accès est exercé par le ou les titulaires de l'autorité parentale.

Cette loi et le décret n°2016-994 du 20 juillet 2016, disposent que toute transmission de données médicales d'un médecin à un autre professionnel de santé doit faire l'objet d'une autorisation préalable.

La transmission du dossier médical scolaire de votre enfant entre professionnels de santé est soumise à ce principe.

Sans opposition écrite de votre part, les données nécessaires au suivi médical de votre enfant pourront être transmises aux professionnels de santé qui auront à le prendre en charge. A tout moment vous pourrez modifier votre décision.

J'accepte
Je refuse
que les données nécessaires au suivi médical de mon enfant puissent être transmises aux professionnels de santé qui auront à le prendre en charge

Lu et approuvé par : ……
(Nom du ou des titulaire-s de l'autorité parentale)

Nom de l'élève : ……..

Date : **Signature(s)**

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ACADÉMIE DE VERSAILLES

Lycée Paul Langevin

FICHE D'URGENCE NON CONFIDENTIELLE

Nom de l'établissement : Paul Langevin Année scolaire : 2018/2019

Nom :..... Prénom : .....

Classe : .... …Date de naissance : .....

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....

.....

.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

.....

.....

N° et adresse de l'assurance scolaire :

....

.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile : .....
2. N° du travail du père : ..... Poste : .....
3. N° du travail de la mère : ..... Poste : .....
4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

.....

.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique .....

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...)

.....

.....

.....

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

.....

……..

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement

DOSSIER D'INSCRIPTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE 2018/2019

Activités proposées cette année :
- **Tennis de table** (lundi, mardi, mercredi, jeudi entre 12h15 et 13h45 au lycée)
- **Natation** (le mercredi entre 15h00 et 17h15 à la piscine des Raguidelles)
- **Tennis** (le lundi entre 12h15 et 13h45 au club de tennis du Mont Valérien)
- **Musculation** (le jeudi entre 12h15 et 13h45 au lycée)
- **Basket-ball** (le mardi entre 12h et 13h30 au gymnase du Belvédère)

Dossier d'inscription : rendre les documents suivants

1- La FICHE D'INSCRIPTION dûment renseignée et signée.

2- Le CHEQUE DE COTISATION à l'ordre de **" l'association sportive du lycée P.Langevin"**

- **20 EUROS** ➔ pour toutes les activités
- Tarif dégressif à partir du 2ème enfant
- 2 euros pour participation exclusive au cross
- **Inscription aux mini-tournois organisés dans l'année = 2 euros + autorisation parents** (gratuit si déjà licencié)

PHOTO : Vous devrez télécharger votre photo sur votre licence sur le site de l'unss : *http://unss.org --> Mon Espace OPUSS*, puis *cliquer sur Créé ton compte licencié **LOL** (Licence On Line) (en haut à droite)* OU l'envoyer par mail à isabelle.melet@ac-versailles.fr

NOM: …… PRENOM:…… CLASSE: …….

DATE DE NAISSANCE: ……/ ……../ …….

SEXE : M ☐ F ☐

ADRESSE : ……..VILLE:…….

TELEPHONE parents : ……/……/……/……/…… PORT(élève): ……../……./……../……./……

ADRESSE e –mail (élève) : ……

ACTIVITE PRINCIPALE pratiquée à l'AS :

Le certificat médical n'étant plus obligatoire, IL EST FORTEMENT CONSEILLE de passer une visite médicale annuelle pour déterminer si votre enfant est apte à la pratique sportive, y compris en compétition.

Je soussigné (e) …… père, mère, tuteur de l'enfant mentionné ci-dessus**, l'autorise à devenir membre de l'association sportive** du lycée P.Langevin , et à y pratiquer les activités sportives proposées.
Nous attirons votre attention sur le fait que les élèves sont amenés à se déplacer sans accompagnateur (entraînements et compétitions). Dans ce cas, un lieu, un horaire et un itinéraire leur seront indiqués.

Droit à l'image :
Dans le cadre de l'association sportive, des photos et des vidéos de votre enfant peuvent être publiées sur papier pour divers reportages, ou sur le site Internet du lycée.
En cas de désaccord de votre part, veuillez le préciser dans un document écrit de votre main que vous joindrez à ce dossier.

Fait à ……le……./……./…….

Signature des parents et de l'élève :

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ACADÉMIE DE VERSAILLES

FORMULAIRE D'ADHESION
Au FOYER SOCIO-CULTURAL DU LYCEE PAUL LANGEVIN
Année 2018/2019

(à glisser dans l'enveloppe **avec le chèque de 12 €** à l'ordre du FSC Lycée Paul Langevin)

Nom de l'élève : ……

Prénom : ……

Niveau :
☐ Seconde
☐ Première
☐ Terminale
☐ BTS 1ère année
☐ BTS 2ème année

Je souhaite que mon enfant participe aux activités du Foyer socio-culturel et adhère à l'association.

Fait à ……., le ……/……/……

Signature des parents :

LYCEE PAUL LANGEVIN – 2, Rue Maurice Payret Dortail – 92150 SURESNES
Téléphone : 01.47.72.20.13 – Télécopie : 01.40.99.05.33
Mail : ce.0920147k@ac-versailles.fr